

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

24/05/2022

Dossier complet le :

01/06/2022

N° d'enregistrement :

2022-ARA-KKP-3815

1. Intitulé du projet

Implantation d'ombrières photovoltaïques sur parking existant de l'usine Kingspan Light Air, située dans la Rue Nicéphore Niépce de la commune Saint-Priest (69800)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

KINGSPAN LIGHT AIR

Nom, prénom et qualité de la personne

Frasca Daniel

habilitée à représenter la personne morale

Directeur Technique

RCS / SIRET

3 0 2 5 6 5 5 4 4 0 0 0 7 9

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. Ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire : Installations ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc.	Ombrières photovoltaïques d'une puissance d'environ 500 kWc (ERP)

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à implanter 3 ombrières photovoltaïques (ombrières doubles pour véhicules légers) sur le parking existant de l'usine KINGSPAN LIGHT AIR. Les ombrières seront entièrement couvertes de panneaux pour une puissance d'environ 500 kWc. Elles seront disposées au-dessus des allées de parking déjà existantes pour abriter les véhicules des employés et des clients. Le parking étant déjà existant, les ombrières viendront s'implanter sur des zones de stationnement existantes. Il n'est prévu aucun travaux de démolition ou de terrassement, le sol existant étant de type bitumé. Il n'est pas prévu de redéfinir les places de stationnement sous les ombrières mais seulement de venir les couvrir.

La centrale sera constituée de :

- Structures fixe métalliques légèrement inclinées
- modules de teinte bleutée
- Onduleurs pour conversion de l'énergie issue des panneaux

4.2 Objectifs du projet

L'objectif principal du projet est la production d'électricité décarbonée à partir de l'énergie solaire afin de valoriser ces surfaces anthropisées et de développer les énergies renouvelables sur le territoire.

Sa localisation permet de bénéficier d'un ensoleillement favorisant ce type d'installation.

En plus de cet objectif principal, les ombrières abriteront les véhicules légers stationnés du soleil et des intempéries et fortes chaleurs.

Cela apportera un confort supplémentaire aux employés et clients.

Ce projet participe ainsi à la réalisation des objectifs fixés par la loi de transition énergétique et concorde avec les critères d'utilisation des surfaces déjà artificialisées, de par son installation sur un parking déjà existant.

L'énergie électrique produite sera en partie consommée pour couvrir une partie des besoins du site. Le surplus sera injecté sur le réseau public de distribution.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus pour une durée de 12 à 16 semaines suivront les étapes suivantes :

- Découpe de l'enrobé aux endroits d'implantation des poteaux des ombrières et réalisation des VRD pour réseaux électriques
- Réalisation des fondations
- Scellement des platines
- Montage de la structure des ombrières
- Pose des modules photovoltaïques et installation des équipements électriques (onduleurs..)

Le chantier se fera avec la volonté de réduire l'impact sur l'environnement :

- Limiter les risques et nuisances en phase chantier : respect des limitation de bruits, des horaires de travail, maintenance des engins
- Limiter la quantité de déchets : gestion et tri opéré

Les entreprises seront sensibiliser et soumise au respect de ces prescriptions via le Cahier des charges en phase consultation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Plusieurs interventions auront lieu durant sa phase d'exploitation :

- Maintenance préventive et curative de l'installation photovoltaïque (fréquence de quelques interventions par an, au moins 2)
- Lavage des modules photovoltaïques lorsque cela est nécessaire (environ 1 fois tous les deux ans)

La production annuelle d'électricité est estimée à 569.2 MWh/an, soit l'équivalent de 225 personnes (hors chauffage électrique). La quantité de CO2 rejetée ainsi évitée est de 4.0 tonnes par an.

L'objectif est de procéder à l'ensemble des actions permettant de garantir, pendant toute la durée de vie de l'ouvrage, la sécurité des biens et des personnes, la pérennité et la performance de l'installation.

Un contrat de maintenance et d'exploitation sera défini avec une entreprise spécialisée et agréée pour ces prestations.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Un permis de construire sera déposé en mairie pour ce projet.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Nombre d'ombrières	3 unités
Surface de couverture des ombrières photovoltaïques (surface au sol)	2513 m ²
Puissance max de l'installation photovoltaïque	500 kWc
Nombre de places de parking couvertes	138 places pour véhicules légers

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

31 Rue Nicéphore Niépce,
69800 Saint-Priest
France

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 58' 09" 29E Lat. 45° 40' 54" 05N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situé à 3 km : Type I - ZNIEFF 820032295 - Gravières de Berlay et de Pierre blanche Situé à 7.91 km : Type I - ZNIEFF 820032297 - Prairies de Pusignan Situé à 8.84 km : Type I - ZNIEFF 820032296 - Prairies de l'aéroport de Lyon Saint Exupéry
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT (CREALIS) approuvée le 24 juillet 2015
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Situé à 12.1 km : Directive Habitats FR8201785 - Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage. Situé à 15.3 km Directive Habitats FR8201727 - L'Isle Crémieu
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'implantation est déjà imperméable aux eaux pluviales. Dans le cadre de la construction des ombrières, des chéneaux seront installés à l'égout des ombrières et les eaux pluviales seront redirigées en pied de poteau.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terre végétale non polluée extraite pour réalisation des fondations
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le projet se situe en zone urbanisée et sur un parking déjà existant, les ombrières seront donc implantées sur un terrain déjà anthropisé.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le projet se situe en zone urbanisée et sur un parking déjà existant, les ombrières seront donc implantées sur un terrain déjà anthropisé. Site non inscrit au sein d'une zone Natura 2000

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le projet se situe en zone urbanisée et sur un parking déjà existant, les ombrières seront donc implantées sur un terrain déjà anthropisé
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le projet se situe en zone urbanisée et sur un parking déjà existant, les ombrières seront donc implantées sur un terrain déjà anthropisé.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en dehors de tout aléa et périmètre indicatif. Le projet n'est impacté par aucun risque.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sismicité modéré (niveau 3) La structure sera étudié par un bureau d'étude compétent et vérifiée par bureau de contrôle.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en dehors de tout aléa et périmètre indicatif. Le projet n'est impacté par aucun risque.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les véhicules en place continueront de circuler sur la zone. En phase travaux (12 à 16 sem) les engins de chantier (30 à 40 camions) engendreront un léger trafic supplémentaire pour l'amené du matériel sur site. En phase exploitation et maintenance : 1 véhicule type camionnette/voiture 2 fois par an / trafic considéré à la marge vis à vis des autres trafic actuels Le nombre d'engins sera limité en phase chantier. Ils seront entretenus et la période de travaux limitée.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Bruit liée à l'activité des engins sur le chantier, éventuellement des vibrations liées au passage des engins ou lors de la réalisation des fondations. Les niveaux sonores envisageables sont de l'ordre de 65 dB(A), ne sont pas dangereux et seront limitées dans le temps. Le fonctionnement du parc n'engendrera pas la création d'infrastructures bruyantes ni de sources de vibration. Les postes onduleurs et transformateurs émettent du bruit à hauteur de 63dba. Respect des limite de bruit prévu au CTP des entreprises

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Aucune odeur ne sera émise dans le cadre de l'activité de production d'énergie photovoltaïque.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le fonctionnement du parc n'engendrera pas la création de sources de vibration.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le site s'implante dans un secteur déjà anthropisé, où de principales zones d'urbanisation sont pourvoyeuses de pollutions lumineuses nocturnes. Le projet en lui même ne viendra pas augmenter l'ambiance lumineuse.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet d'infrastructure en fonctionnement ne sera à l'origine d'aucun rejet gazeux. En effet, l'électricité produite par une installation photovoltaïque est sans pollution, il n'y a pas d'émissions de gaz à effet de serre. Les seuls rejets dans l'air pouvant être attribués à ceux des engins de chantier, ces engins seront vérifiés et maintenus conformément à la réglementation, la période de travaux étant limitée dans le temps.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les seuls rejets liquide seraient à attribuer à ceux des engins de chantier, en cas de fuite. Hors ces engins seront vérifiés et maintenus conformément à la réglementation, la période de travaux étant limitée dans le temps. Le ravitaillement en carburant se fera hors du site ou sur des aires spécifiques et toute attention particulière sera prise pour traiter et évacuer le rejet si accident.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>C'est essentiellement la phase de chantier qui pourra être à l'origine d'une production de déchets et d'effluents. Ceux-ci seront gérés conformément à la réglementation. Concernant les déchets, ils seront acheminés vers les filiales de traitement et recyclage agréées.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>C'est essentiellement la phase de chantier qui pourra être à l'origine d'une production de déchets et d'effluents. Ceux-ci seront gérés conformément à la réglementation. Concernant les déchets, ils seront acheminés vers les filiales de traitement et recyclage agréées. Ce sont des déchets non dangereux type plastiques, cartons, DIB, bois</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Installation sur parking déjà existant et bitumé.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les arbres supprimés pour implantation des ombrières seront replantés selon les possibilités techniques et choix du maître d'ouvrage soit sur la zone 1, sur la zone 2 ou sur la zone 3 (voir plan en annexe)
 Cette zone sera définie ultérieurement en phase consultation

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que ce projet peut être dispensé d'étude d'impact sur l'environnement dans la mesure où cette première analyse permet de justifier l'absence d'impacts et d'effets négatifs du projet sur l'environnement.

Il n'y a pas d'enjeux particuliers, l'aire du projet étant déjà fortement anthropisée et exploitée en son usage de parking.

L'impact du projet peut être considéré comme positif de par l'amélioration du confort des usagers et sa participation à la réalisation des objectifs fixés par la loi de transition énergétique.

Les mesures de prévention prise en amont de la consultation des entreprises et le suivi régulier du chantier permettront de limiter tout impact en phase travaux et exploitation/maintenance.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint priest

le, 24/05/2022

Signature



